



## Séparation-maison en indivision

Par **heidie49**, le **23/07/2014** à **20:07**

Bonjour,rnrnJ'ai quitté mon domicile avec ma fille il y a 3 mois.rnC'est mon ex conjoint qui a mis fin à notre couple pour une autre femme, mais n'a jamais voulu quitter la maison.rnAujourd'hui je commence vraiment à m'inquiéter pour l'avenir concernant cette maison car il n'a toujours pas l'air décidé à mettre en vente.rnIl paye le loyer entièrement.rnMoi je souhaite vendre rapidement, existe t il une solution pour le forcer à vendre?rnNous avons acheté cette maison en indivision.rnrnmerci d'avance.

Par **aguesseau**, le **23/07/2014** à **20:24**

bjr,rnvous parlez de loyer et de vente ce qui est contradictoire.rnvous ne pouvez pas obliger votre ex ami à vendre ce bien que vous possédez en indivision et pour lequel vous avez un prêt avec sans doute une clause de solidarité.rncela signifie que si votre ex ne paie pas les traites du crédit,la banque va se retourner contre vous.rnmais vous pouviez vous aussi rester dans cette maison dont vous possédez la moitié.rnce sont les risque d'achat d'un bien immobilier étant en concubinage avec un prêt solidaire.rncdt

Par **cocotte1003**, le **23/07/2014** à **20:25**

Bonjour, vous devez normalement payer, selon votre part, le crédit, taxe, travaux de votre maison. Votre ex vous doit alors une indemnité d'occupation. Vous pouvez le contraindre en justice à vendre puisque vous etes en indivision, il y a des chances que le bien soit alors vendu aux enchères c'est à dire au plus offrant, cordialement

Par **heidie49**, le **23/07/2014** à **20:32**

Merci pour vos réponsesrnje sais que j'ai fais une erreur en partant, j'ai tenu 3 mois mais la situation devenait invivable...rnet je sais aussi que je dois payer ma part mais je n'ai absolument pas les moyens de payer 2 loyers et d'assumer ma fille à 100% financièrement!